

Comité directeur sur les archives canadiennes

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

31 mai 2016

16 h à 18 h

Montréal (Québec)

Présents :

Lara Wilson, Conseil canadien des archives (présidente)

Christina Nichols, Conseil canadien des archives

Duncan Grant, Association canadienne des archivistes

Kathryn Harvey, Association canadienne des archivistes

Carol Couture, Association des archivistes du Québec

Carole Saulnier, Association des archivistes du Québec

John Roberts, Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Fred Farrell, Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada

Observatrice :

Emilie Chirip, Bibliothèque et Archives Canada (secrétaire)

1. Arrivée et mot de bienvenue

La présidente du Comité directeur sur les archives canadiennes ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants et elle leur demande de bien vouloir se présenter.

2. Présentations et objectifs de la réunion

La présidente passe en revue les objectifs de la réunion :

- i. Régler les derniers détails de tous les suivis administratifs.
- ii. Informer les participants des noms des responsables des groupes de travail sur la main-d'œuvre et sur la stratégie de sensibilisation.
- iii. Choisir un ou une responsable du Groupe de travail chargé de la réponse au rapport de la Commission de vérité et de réconciliation.
- iv. Discuter du modèle de la charte de projet qui sera communiqué aux responsables des groupes de travail.
- v. Discuter de la stratégie de création des groupes de travail et l'approuver.

- vi. Prendre connaissance de la réaction de la communauté face à la présentation générique donnée aux divers congrès et les modifier au besoin.
- vii. Déterminer les exigences relatives au site Web du Comité directeur et discuter d'une date de lancement.
- viii. Déterminer la date et l'heure de la réunion d'automne.

En outre, la présidente mentionne qu'elle veut accorder du temps à l'*Association des archivistes du Québec* (AAQ) puisque ses représentants n'ont pas participé à la réunion du 8 février 2016.

3. Suivis administratifs et approbation du compte rendu de la dernière réunion

A) Compte rendu de la réunion du 8 février

La présidente demande aux participants s'il y a des changements à apporter au compte rendu de la réunion du 8 février. Elle leur rappelle que le compte rendu leur a été envoyé par correspondance au début du printemps aux fins d'examen et d'approbation et que tous les changements proposés ont été effectués depuis. Les participants ne suggèrent aucun autre changement et le compte rendu est approuvé.

MESURE : Le secrétariat fera parvenir la version définitive du compte rendu aux membres du Comité.

B) Mesures de suivi

La présidente passe en revue les mesures de suivi en suspens, notamment celle qui consiste à demander aux participants de partager les documents sur leurs sites Web respectifs. Elle souligne que cette question ne fait plus partie des priorités puisque tous les contenus passés et futurs seront ajoutés aux futurs sites Web du Comité directeur.

La présidente demande au secrétariat de chercher des sources canadiennes potentielles de financement des projets du Comité directeur.

MESURE : Le secrétariat verra à identifier des sources canadiennes de financement en vue de la réunion d'automne.

C. Mandat du Comité directeur

La présidente présente le mandat du Comité directeur qui a été approuvé lors de la dernière réunion et modifié depuis. Elle demande aux représentants de l'AAQ s'ils ont des commentaires à apporter, étant donné qu'ils étaient absents lorsque cette question a été abordée lors de la dernière réunion. Les représentants de l'AAQ ne font aucun commentaire.

La présidente se demande si le rôle des membres à titre personnel doit être élargi. D'autres participants se demandent si ces derniers doivent avoir le droit de vote. Tous conviennent que le Comité directeur fonctionnera par consensus et que l'on rappellera aux membres à titre personnel qu'ils ont été choisis pour leur savoir-faire et qu'à ce titre, ils peuvent exprimer leurs opinions en tout temps. On convient qu'ils n'auront pas le droit de vote si d'aventure une question devait être soumise au vote. Le mandat du Comité directeur est approuvé.

MESURE : Le secrétariat fera parvenir le mandat du Comité directeur à ses membres.

Le représentant de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) souligne que le deuxième représentant de BAC n'a pas participé et que la secrétaire, bien qu'une employée de BAC, n'est pas membre du Comité. Il mentionne que le chef de l'exploitation de BAC sera probablement invité à siéger dorénavant au Comité à titre de second représentant de BAC.

D. Mandat du secrétariat

La présidente rappelle que ce mandat a été approuvé à la réunion du 8 février, après qu'un changement mineur ait été apporté au rôle du secrétariat et de la communauté archivistique canadienne. Elle demande encore une fois aux représentants de l'AAQ s'ils ont des objections à présenter. Les deux représentants ne soulèvent aucune objection contre le mandat.

Le mandat du secrétariat est considéré comme définitif.

MESURE : Le secrétariat fera parvenir son mandat aux membres du Comité directeur.

E) Responsabilités des groupes de travail

La présidente signale que le Comité directeur peut désigner un ou deux responsables pour les groupes de travail. Cela fait, la présidente et les responsables rédigeront une déclaration d'intérêt qui sera publiée afin de solliciter la participation de la communauté archivistique canadienne et des personnes qui s'intéressent aux archives canadiennes.

Les membres du Comité directeur conviennent que ce sont les responsables des groupes de travail qui désigneront les membres de ces groupes, en collaboration avec le Comité directeur. L'on convient également que les noms d'autres responsables potentiels qui ont été pris en considération par le Comité directeur, mais qui n'ont pas été retenus en sélection, seront communiqués aux responsables des groupes de travail pour qu'ils puissent les inviter à y participer à titre de membre.

Les membres conviennent aussi de faire le point sur les activités des groupes de travail dans leur futur site Web.

MESURE : Le Comité directeur communiquera les noms des autres responsables potentiels aux responsables des groupes de travail pour qu'ils puissent les inviter à y participer à titre de membre.

MESURE : Le secrétariat modifiera les responsabilités des groupes de travail pour y indiquer que les membres seront sélectionnés par le responsable du groupe de travail en collaboration avec le Comité directeur.

4. Discussion sur les groupes de travail

D) Examen de la stratégie de création de groupes de travail

La présidente suggère que la discussion porte dans un premier temps sur le point 4D « Examen de la stratégie de création de groupes de travail ». Les membres en conviennent et la présidente explique le processus et le calendrier.

La discussion s'engage ensuite sur la question à savoir s'il faut conférer un mandat à chaque groupe de travail ou si la question doit demeurer ouverte. Les membres conviennent qu'il ne faut pas surcharger les groupes de travail en leur demandant d'élaborer des documents d'orientation, ni formuler trop d'exigences à leur égard. Ils conviennent plutôt de demander aux responsables d'élaborer un énoncé général de la portée du mandat du groupe de travail, qui pourra par la suite être soumis au Comité directeur.

MESURE : Le Comité directeur demandera aux responsables des groupes de travail d'élaborer un énoncé général de la portée de leur mandat avant la réunion d'octobre.

4A) Le point sur les responsables des groupes de travail sur la main-d'œuvre et sur la stratégie de sensibilisation

La présidente informe les représentants de l'AAQ qu'à la réunion du 8 février, l'Association canadienne des archivistes a été chargée de désigner les responsables des deux groupes de travail sur la main-d'œuvre et sur la stratégie de sensibilisation. Les représentants de l'AAQ n'y opposent aucune objection. Les représentants de l'ACA présentent ensuite leurs propositions à cet égard, en indiquant qu'aucun des candidats éventuels n'a encore été pressenti. Ils proposent M. Scott Goodine, archiviste du Manitoba, comme responsable du groupe de travail sur la main-d'œuvre, puisqu'il a déjà réalisé des enquêtes semblables pour le compte de la communauté des bibliothèques canadiennes. Pour ce qui est du groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation, ils proposent M^{me} Laura Millar, consultante indépendante en archivage, étant donné son expérience dans la rédaction et la recherche liées au système d'archivage canadien. Les membres du Comité directeur acceptent

ces propositions. Certains d'entre eux suggèrent de demander aux candidats de rédiger une déclaration d'intérêt, alors que d'autres estiment qu'il faut profiter de l'élan. Les membres du Comité conviennent que l'ACA devrait sonder les deux candidats sur leur intérêt dans la semaine qui vient.

MESURE : *L'ACA doit entrer en contact avec M. Scott Goodine et M^{me} Laura Miller pour s'enquérir de leur intérêt à assumer la responsabilité d'un groupe de travail pendant la conférence de l'ACA.*

Pour ce qui est de la priorité à accorder à la main-d'œuvre, les représentants de l'AAQ font état des travaux importants qui ont été réalisés sur cette question et indiquent qu'ils en feront part au Comité directeur à la suite de la conférence de l'AAQ à la mi-juin. Ils mentionnent que c'est M^{me} Catherine Fournier qui a dirigé ces travaux en effectuant des sondages auprès d'employeurs et d'archivistes afin de déterminer leurs besoins respectifs en matière de formation.

MESURE : *L'AAQ présentera le rapport sur la main-d'œuvre après la conférence de l'AAQ.*

4B) Discussion sur le ou la responsable du Groupe de travail chargé de la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation

La présidente confirme que M^{me} Erica Hernandez-Read a manifesté son intérêt à assumer cette responsabilité, tout comme M. Raymond Frogner, futur archiviste du Centre national pour la vérité et réconciliation, et M. Ian Moir, archiviste des Territoires du Nord-Ouest.

La présidente invite les membres à arrêter leur choix, et ils conviennent de nommer M^{me} Erica Hernandez-Read comme responsable du groupe de travail, en suggérant que les noms de MM. Raymond Frogner et Ian Moir lui soient soumis pour qu'elle puisse en choisir un comme coresponsable ou leur demander à tous les deux de participer au groupe de travail.

MESURE : *La présidente doit communiquer avec M^{me} Erica Hernandez-Read pour lui demander d'assumer la responsabilité du groupe de travail.*

4C) Examen de la charte de projet

La présidente présente l'ébauche de la charte de projet et entame la discussion sur le document et le processus. Les membres du Comité sont d'avis que la charte devrait contenir un « mandat » ou un « énoncé d'intention ».

MESURE : *Le secrétariat doit modifier la section « 1.1 Sommaire de projet » pour y lire « 1.1 Énoncé d'intention » et ajouter la description provenant du dossier de présentation générique destiné aux congrès.*

Les membres du Comité estiment que la formulation de la section « 3.2 Coûts estimatifs du projet » pourrait amener les groupes de travail à croire que des fonds sont disponibles pour les projets, alors que ce n'est pas le cas. Toutefois, ils conviennent de l'importance de faire état des coûts de la collaboration et ils s'entendent pour renommer la section 3.2 pour y lire « Coûts et méthodes de financement ».

Les membres du Comité conviennent que le modèle de la charte de projet sera envoyé aux responsables de chaque groupe de travail qui pourront l'utiliser tel quel ou le modifier tout en conservant sa structure générale. Les membres conviennent d'organiser une conférence téléphonique avec les responsables des groupes de travail, une fois qu'ils auront été désignés, afin de discuter du processus et de la charte de projet.

MESURE : Le secrétariat doit modifier le titre de la section 3.2.

MESURE : Le secrétariat doit organiser une conférence téléphonique avec les responsables des groupes de travail pour que les membres du Comité directeur puissent discuter avec eux des objectifs et des processus.

5. Planification de la conférence à venir

La présidente aborde maintenant les présentations qui ont été faites dans le cadre de différents congrès et demande aux membres de relater leur expérience du dossier de présentation générique et de donner un aperçu des questions qui ont été posées. Deux membres relatent le déroulement de leur présentation conjointe en mai 2016 lors du congrès commun de l'Archives Association of Ontario (AAO) et de l'Association manitobaine des archives. Ils soulignent l'intérêt manifesté pour le Groupe de travail chargé de la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que le grand nombre de présentations liées aux travaux de la Commission. On suggère de solliciter la participation des personnes ayant fait ces présentations aux travaux du Groupe de travail.

La présidente informe les membres qu'elle et le représentant de BAC feront des présentations officielles à l'occasion du congrès de l'*Association des archivistes du Québec* le 14 juin. En outre, l'ACA fera le point sur les travaux du Comité directeur à l'occasion de son congrès. D'autres présentations seront faites devant l'Archives Council of Prince Edward Island, l'Archives Association of British-Columbia et la Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux.

MESURE : Le secrétariat mettra à jour le dossier de présentation générique après que les responsables des groupes de travail auront accepté d'assumer cette fonction.

6. Présentation du site Web

La présidente présente la stratégie pour la création du site Web du Comité directeur. Elle explique que la communauté archivistique canadienne y trouvera des renseignements sur le Comité directeur et les groupes de travail, et que des commentaires pourront y être affichés. Elle demande aux membres leur avis quant à la possibilité que les commentaires ne fassent l'objet d'aucun contrôle et mentionne que certains sites d'actualité ont commencé récemment à modérer les commentaires. Les membres sont d'avis qu'il faut permettre l'affichage de commentaires et élaborer une politique en la matière. L'on convient que le secrétariat lira les commentaires et développera une structure arborescente pour les réponses.

MESURE : Le secrétariat élaborera une politique relative à la modération des commentaires et développera une structure arborescente pour les réponses.

La présidente informe les membres des coûts de l'hébergement du site Web et de l'obtention d'un nom de domaine, ainsi que de l'offre de BAC de les assumer.

MESURE : Le secrétariat collaborera avec BAC pour faire approuver le paiement de l'hébergement du site Web et de l'enregistrement du nom de domaine.

Le représentant de BAC mentionne que l'institution dispose d'une capacité interne limitée pour personnaliser un site WordPress et demande si d'autres membres connaissent bien la plateforme. Beaucoup de membres proposent leur aide et l'on convient qu'ils s'informent auprès de leurs associations et organismes respectifs des compétences disponibles.

MESURE : Les membres du Comité directeur s'informent auprès de leurs associations et organismes respectifs des compétences en WordPress.

MESURE : Le secrétariat travaillera à l'élaboration du site Web en vue d'un lancement à la fin de l'été.

7. Tour de table

La plupart des membres n'ont pas d'information supplémentaire à transmettre. Les représentants de l'AAQ informent le Comité directeur que les résultats des travaux de leur groupe de travail sur la promotion seront communiqués dans le but d'appuyer les efforts du groupe de travail.

8. Conclusion et prochaines étapes

La présidente informe les membres du Comité directeur que la prochaine réunion en personne aura lieu à Ottawa (Ontario) dans les bureaux de BAC au 395, rue Wellington le 12 octobre 2016 de 9 h à 12 h, le jour précédent le Forum des intervenants de BAC et la conférence téléphonique de la Conférence

des archivistes national, provinciaux et territoriaux (CANPT). Le représentant de BAC suggère que tous les membres de la CANPT participent à la conférence téléphonique.